

# Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement

**Jean-François BICKEL**

Professeur, Haute École de Travail Social Fribourg, HES-SO

**Valérie HUGENTOBLER**

Professeur, Haute École de Travail Social et de la Santé – EESP, Lausanne  
HES-SO

## Introduction

---

Depuis de nombreuses années maintenant, le thème du pouvoir d'agir et des notions connexes comme celle de « *empowerment* » servent d'étendards à un vaste ensemble de pratiques sociales et de réflexions sur l'individu et la société, le domaine du vieillissement ne faisant pas exception. La revue *Gérontologie et société* a contribué à leur analyse et du même coup à leur popularisation, notamment dans son numéro 143 publié en 2012 sous le titre « *Le pouvoir gris. Du lobbying au pouvoir sur soi* ». Il n'y a donc rien de fortuit, bien au contraire, à ce que le thème choisi pour le 5<sup>e</sup> Colloque international du REIACTIS (Réseau d'études internationales sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique), qui s'est tenu en 2016 à Lausanne, ait été : « *Veillissement et pouvoir d'agir. Entre ressources et vulnérabilités* »<sup>1</sup>.

Si chacun des 10 articles qui compose ce numéro apporte son éclairage particulier et original, tous s'inscrivent dans ce qui se voulait être l'intention et le fil conducteur du numéro : proposer une réflexion analytique et critique, empiriquement documentée et fondée, sur le « pouvoir d'agir » des personnes vieillissantes, avec un accent mis sur leur quotidien et espace privé ; en décrire les multiples faces ; identifier les conditions et mécanismes qui le favorisent ou le limitent et qui en façonnent les asymétries et inégalités ; comprendre comment il est possible, au travers notamment de divers types d'interventions sociales, de le renforcer et de mettre à jour ce qui freine ou fait obstacle à un tel renforcement.

---

<sup>1</sup> Plusieurs des contributions de ce numéro sont issues de ce colloque, d'autres ayant été sollicitées de manière ad hoc, dont certaines issues de thèses récemment soutenues par de jeunes chercheurs et chercheuses, ce qui n'est pas la moindre de nos satisfactions.

Dans cet avant-propos, nous voudrions proposer quelques points de repère et distinctions analytiques sur la question du pouvoir d'agir et ainsi permettre de situer les contributions à ce numéro par rapport à un certain nombre de travaux plus généraux en sciences sociales et en gérontologie sociale.

## De l'agentivité (*agency*) au pouvoir d'agir et à son renforcement (*empowerment*)

Débutons ce survol par la notion de « *agency* », que nous choisissons de traduire par agentivité, afin notamment de la distinguer de celle de pouvoir d'agir, les deux étant parfois tenues pour équivalentes. Nous poursuivrons ensuite notre propos par une catégorisation analytique des composantes du pouvoir d'agir, en déclinant différents sens de la notion de pouvoir ; avant de terminer par la question du renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*).

### Agentivité (*agency*)

L'agentivité (*agency*) désigne la faculté ou qualité d'être agent, ce dernier terme signifiant étymologiquement ce ou celui qui agit ou exerce une action, par opposition à ce ou celui qui subit l'action ou l'agir (patient). Lorsqu'on se réfère à l'agentivité humaine (*human agency*), c'est à cette faculté de produire des effets que l'on renvoie en premier lieu. Pour reprendre la définition qu'en donne Anthony Giddens (1984, trad. fr., 1987), « *l'agentivité (agency) se rapporte à des événements (events) dont l'individu est l'auteur (perpetrator) [...]* » (p. 9 ; notre traduction<sup>2</sup>). Mais l'agentivité humaine a une seconde caractéristique, à savoir sa générativité ; entendons par là la faculté d'agir de manière différente et non entièrement déductible de tout ce qui conditionne cet agir. Ainsi, la définition d'A. Giddens se poursuit « [...] *au sens qu'un individu aurait pu, à n'importe quel moment d'une séquence donnée de comportements, avoir agi autrement* » (p. 9 ; notre traduction<sup>3</sup>). Ce caractère génératif peut aussi bien se manifester par des pratiques routinières ou habituelles que par des pratiques plus ou moins innovantes et renvoyer aussi bien à la stabilité ou reproduction de l'ordre social qu'à son changement. On peut tenir l'agentivité comme une caractéristique fondamentale et toujours présente de l'être humain, et ce dès son plus jeune âge (cf. Bandura, 2001, 2006 ; Houdé, 2004).

Dès les années soixante et de manière croissante au cours des décennies suivantes, la référence à l'agentivité a été intégrée à ce qui sert de boîtes à outils conceptuels, que ce soit en psychologie (par exemple Bandura, 2001, 2006), en sociologie (par exemple Bourdieu, 1972, 1980 ; Emirbayer et Mische, 1998 ; Giddens, 1979, 1984 ; Sewell, 1992), en anthropologie (par exemple Sahlins, 1989), en histoire (par exemple Lepetit, 1995 ; Sewell, 2005). Ce n'est pas, bien sûr, qu'on ignorait avant que la référence à l'agentivité humaine ne se popularise que

<sup>2</sup> On trouve une définition similaire chez Albert Bandura (2001, p. 2), entre autres exemples.

<sup>3</sup> Notre traduction de la définition d'A. Giddens diffère de celle qu'on trouve dans la traduction française de son livre publiée en 1987 (comp., p. 57). Le caractère génératif de l'agentivité humaine est également souligné par Mustafa Emirbayer et Ann Mische (1998, p. 963 et 970), et par William Sewell (1992, p. 20).

les individus agissent et interagissent (qu'ils sont « acteurs ») ; et tant des philosophes que des courants de recherche<sup>4</sup> en avaient fait leur objet de réflexion ou d'étude (voir par exemple Emirbayer et Mische, 1998). Ce qui est en jeu est plutôt une critique de l'effacement ou « perte » de l'agentivité (Sewell, 1992, p. 2) dans les diverses formes de structuralisme ou de culturalisme qui ont un temps dominé le paysage des sciences sociales anglo-saxonnes et francophones<sup>5</sup> ; mais la critique est aussi adressée à des courants plus récents, et à bien des égards innovateurs et heuristiques, comme les diverses formes de néo-institutionnalismes ou d'analyses de réseau, dont les modèles interprétatifs tendent souvent à négliger ou à ne pas prendre suffisamment en compte le fait que, comme le rappelle Arthur Stinchcombe (1997), « les institutions ont un personnel » (« *institutions are staffed* », p. 9 ; voir aussi Bergeron et Castel, 2016 ; Friedberg, 1993, 1998) ; ou que les réseaux sont composés, constitués, activés, etc. par des individus (Emirbayer et Goodwin, 1994 ; Small, 2017). Mais cette critique vise aussi à ne pas renoncer aux acquis empiriques et théoriques de ces courants et, plus largement, à la nécessité de prendre en compte la dimension structurelle de la constitution du social ; sans abandonner donc l'investigation des niveaux « macro » et « méso » et cantonner nécessairement celle-ci au niveau « microsocial » des individus et de leurs interactions. D'ailleurs, l'étude de ce dernier peut aussi conduire à un effacement de l'agentivité, y compris en psychologie qui, selon A. Bandura (2001), réduit trop souvent l'individu à être « *l'hôte spectateur de mécanismes internes orchestrés par des événements environnementaux* » (p. 4 ; notre traduction).

La gérontologie sociale a connu le même genre de mouvement théorique. À partir d'une double critique, d'un côté des approches « structurelles sans agentivité » qu'illustre par exemple la théorie de la stratification par l'âge (*age-stratification theory*) de Mathilda Riley (Riley, Johnson et Foner, 1972), de l'autre côté de « l'agentivité sans structure » véhiculée par les multiples variantes théoriques qui réduisent l'adaptation plus ou moins « réussie » au vieillissement et l'expérience de la vieillesse à être les produits des seules ressources individuelles ou de leur interaction avec les fonctionnements et dynamiques bio-psychologiques, elle s'est développée en direction d'une « agentivité dans les structures »<sup>6</sup>.

Si l'agentivité est une faculté ou propriété humaine présente en toute personne et en toutes circonstances, alors elle ne peut jamais être tenue pour absente ou être déniée. Ce qui apparaît comme un simple truisme ne l'est pas tant que cela si on considère, comme le relèvent notamment Amanda Grenier et Chris Phillipson (2013), qu'elle prend des formes très variées et que celles-ci peuvent être inattendues ou inhabituelles, qu'elles ne sont pas nécessairement perçues et/ou être difficilement interprétables, voire sont déniées, aussi bien par les personnes (proches, intervenants, etc.) avec lesquelles la personne interagit que par l'observateur (chercheur)... Ces auteurs relèvent ainsi le rôle clé que jouent les conceptions et attentes concernant l'agentivité et la manière dont celle-ci est censée

<sup>4</sup> En sociologie, on pense notamment aux travaux de l'École de Chicago et ses diverses filiations.

<sup>5</sup> Sur ce plan et pour paraphraser Karl Marx, la critique de leur déterminisme et de leur réduction de la vie sociale à n'être qu'une sorte de physique sociale, est pour l'essentiel achevée.

<sup>6</sup> Nous reprenons ici la terminologie utilisée par Richard Settersten (2003 ; voir aussi Dannefer et Uhlenberg, 1999 ; Hagestad et Dannefer, 2001 ; Kohli, 1986 ; Settersten et Gannon, 2005).

s'exprimer ou s'exercer, et qui peuvent conduire à méconnaître ou à « invisibiliser » certaines de ses manifestations. Pour A. Grenier et C. Phillipson, ce qui est à l'ordre du jour est donc bien un élargissement des conceptions et attentes de ce qui vaut et est reconnu comme formes d'exercice de l'agentivité. Cet enjeu existe tant sur le plan de l'accompagnement et de l'intervention des professionnels, que sur celui de l'action publique, sans oublier celui de l'investigation empirique et de ses outils théoriques et méthodologiques. C'est sous cet angle qu'il convient de lire la critique que fait Chris Phillipson dans son article<sup>7</sup> du référentiel du vieillissement actif, de son instrumentation (les indicateurs pour le mesurer, les « bonnes pratiques » qui l'exemplifient) et de l'injonction normative à ce que les pratiques individuelles et les politiques s'y conforment. Non seulement les individus sont inégalement en situation de réaliser ce qui est exigé d'eux, mais ce qui doit être questionné est la conception même de l'agentivité et de ce qui compte comme son expression que le référentiel véhicule : en effet, elle ignore ou laisse dans l'ombre, et du coup disqualifie, des pans de la réalité qui, pourtant, sont également constitutifs des expériences du vieillissement que vivent les personnes âgées. Un tel argument fait écho à celui de Bertrand Quentin dans son Libre propos (« *Quand maximiser le pouvoir d'agir se retourne contre la personne vulnérable* ») et son observation qu'à vouloir à tout prix rendre davantage capables les personnes vieillissantes, renforcer leur pouvoir d'agir (*empowerment*) et leur autonomie, on peut en venir à oublier ou à ne pas accorder l'importance qui lui revient à l'expérience de la vulnérabilité et de la dépendance.

## **Pouvoir d'agir**

Si l'agentivité peut être tenue pour une propriété intrinsèque de l'être humain, présente en toutes circonstances (et à tout âge !), il n'en demeure pas moins que les situations dans lesquelles elle se manifeste et avec lesquelles elle interagit, les supports et les conditions de son exercice, son étendue et potentiel d'influence sont éminemment variables et inégaux. Une façon d'identifier et d'ordonner ces variations et inégalités, d'en comprendre les logiques et ressorts, de circonscrire et rendre compte des processus et mécanismes qui en façonnent les évolutions est de recourir à la catégorie analytique de pouvoir d'agir. Pour ordonner le propos, nous proposons de distinguer analytiquement quatre composantes (et significations) du pouvoir : le pouvoir comme support de l'agir, constitué 1) des ressources internes et externes de l'individu ; et 2) des facilités, opportunités, prises, contraintes, barrières que rencontre l'agir dans les contextes et configurations d'action ; 3) le pouvoir comme dimension relationnelle de l'agir ; 4) la croyance en son pouvoir d'agir.

### ***Des ressources internes et externes de l'individu***

Les ressources de l'agir sont pour une part internes aux individus et prennent appui sur les capacités et fonctionnements bio-psychologiques et leur développement (capacités cognitives, mnésiques, sensorielles ; troubles somatiques, etc.). Ces ressources peuvent partiellement être modulées par l'environnement social

---

<sup>7</sup> Voir « *Vieillesse « active » ou « précaire » : du pouvoir d'agir aux âges avancés* » dans ce numéro.

et par la propre action de l'individu (apprentissage, entraînement de la mémoire, etc.), mais restent pour une large part hors de contrôle direct des individus. Le vieillissement et le processus de fragilisation (Spini *et al.*, 2007) qui lui est lié (de manière non mécanique), les altérations ou pertes des ressources internes, que ce dernier implique sont de nature à restreindre, plus ou moins sévèrement le pouvoir d'agir ; du moins en l'absence de tout mécanisme ou intervention agissant en compensation, la possibilité de compenser n'étant elle-même pas illimitée, en plus de tendre à se réduire au fil du processus de fragilisation (Baltes, 1997). C'est bien ce que constatent Daniela Jopp, Charikleia Lampraki et Claudia Meystre dans leur article, « *Vulnérabilité et résilience chez les centenaires* », consacré à un état de la recherche sur les centenaires et qui démontre que ceux-ci, bien que souvent présentés comme des modèles du vieillissement réussi, subissent en réalité de nombreuses pertes dans divers domaines de leur fonctionnement.

Un autre ensemble de ressources sont externes, au sens où les individus les contrôlent ou qu'ils peuvent y accéder et en faire usage : savoirs et savoir-faire, ressources financières et matérielles, relationnelles, statutaires, symboliques... Ces ressources sont pour une large part socialement distribuées et résultent de l'inscription des individus et de leurs parcours de vie dans des réseaux d'interactions (micro), dans des organisations et des territoires ou « mondes » locaux (méso) et dans des structures institutionnelles (marché du travail, secteurs de l'action publique, etc.) (macro) ; de leurs mécanismes d'allocations des ressources et positions et modes de régulation des conduites ; ainsi que des répertoires culturels que les individus peuvent mobiliser pour interpréter et évaluer leurs expériences, les ressources et leurs usages, et pour motiver leurs pratiques.

Dans son article (« *L'engagement collectif des aînés au prisme du genre : évolutions et enjeux* ») qui porte sur l'engagement social et politique des aînés, Marie Baeriswyl confirme combien celui-ci est conditionné par les inégalités de ressources et par le pouvoir social que confèrent ces dernières. S'intéressant plus spécifiquement aux différences de genre, elle montre que l'accès plus limité des femmes à l'espace public persiste à 30 ans de distance et est lié pour une part à leurs moins bonnes conditions de vie (ce qui renvoie en particulier à leurs parcours antérieurs et leur situation moins favorable vis-à-vis du système de pension) et à leur santé plus précaire. Mais elle met aussi et surtout en exergue la nécessité d'adopter une approche plus complexe des inégalités et de leurs effets. Ce n'est en effet pas le même éventail de ressources qui compte chez les hommes et chez les femmes, ni les mêmes logiques qui sont à l'œuvre. La participation des femmes à la sphère publique est plus fortement conditionnée par les inégalités sociales en matière de ressources que ne l'est celle des hommes, ce qui permet de conclure à un « coût d'accès » plus élevé chez les premières que chez les seconds ; alors que la participation des hommes est, elle, davantage tributaire de l'insertion relationnelle et de la présence ou non de la conjointe. L'article de M. Baeriswyl contribue ainsi aux efforts entrepris pour analyser les ressources et leurs usages dans toute leur complexité, cette dernière étant également bien mise en évidence par Andrée Sévigny, Annie Frappier, Geneviève Caron et Violaine Abgrall dans leur article sur l'engagement bénévole formel (« *Convergences et différences jalonnant des parcours de bénévolat en soins palliatifs* »).

Alexandre Pillonel consacre son article (« *Le corps autonome des classes supérieures : expression d'un « pouvoir d'agir » ?* ») à la manière dont la bourgeoisie protestante genevoise se confronte aux épreuves du vieillissement. Outre les ressources matérielles, relationnelles et sociales de ses membres leur permettant de tenir en quelque sorte à distance ces épreuves ou leurs conséquences négatives, il souligne l'importance de la ressource culturelle. Plus précisément, il met en évidence combien l'ethos traditionnel du groupe, caractérisé par un rapport ascétique au monde et le souci d'un corps à entretenir et à exposer, est proche du modèle du bien vieillir et de la norme d'autonomie qu'il véhicule et valorise. Avoir été socialisé en référence à cet ethos, avoir développé un rapport au corps et des conduites qui s'y conforment, au point de devenir une disposition incorporée (une *hexis*) allant de soi, est source d'un « avantage comparatif » pour les membres de ce groupe social, qui s'identifient d'autant mieux au modèle actuel qu'il entre en résonance à ce qu'ils valorisent. L'impact des expériences et apprentissages en amont du parcours de vie est aussi attesté dans l'article de Barbara Masotti (« *Demander (ou pas) l'aide à domicile au grand âge. L'agency des personnes âgées* ») qui montre qu'ils peuvent constituer une ressource pour négocier et gérer l'intervention des services formels d'aide et de soins, mais être aussi un motif pour y renoncer.

### ***Facilités, opportunités, prises, contraintes, barrières***

Le second versant des supports de l'agentivité renvoie d'une part aux facilités, opportunités, prises ou, à l'inverse, contraintes et barrières que celle-ci rencontre dans les contextes d'action – des plus proches (lieux de travail, organisations et services de proximité, quartiers, mondes locaux de l'action publique...) aux plus distants (dispositifs légaux et réglementaires, organisation et dynamiques du marché du travail...) – et configurations d'acteurs qui les composent ; d'autre part, à la réceptivité et aux « réponses » que les contextes et acteurs manifestent vis-à-vis de ses formes d'expression. Ces supports, qu'ils soient physiques, techniques, légaux, organisationnels, relationnels ou symboliques, sont constitutifs, tant sur le plan matériel que symbolique, d'expériences individuelles et d'« horizons » d'action différenciés et inégaux.

Les processus de catégorisation et d'assignation statutaire – qu'ils soient formalisés dans des lois et règlements ou dans des dispositifs d'action publique ou qu'ils soient plus informels – les cadres d'interprétations et d'évaluation sur lesquels ils s'appuient, le marquage de frontières matérielles et symboliques qui en résulte et leurs effets potentiels en termes de stigmatisation et de discrimination occupent une place centrale dans ce cadre (Lamont et Molnar, 2002 ; Lamont *et al.*, 2016 ; Ridgeway, 2014). Les personnes âgées ou un de leurs sous-ensembles – les personnes avec un statut migratoire particulier, les personnes handicapées vieillissantes, les personnes avec une difficulté ou incapacité sensorielle ou atteintes de troubles cognitifs, etc. – se voient ainsi plus ou moins ouvrir ou fermer l'accès à des droits, à des ressources techniques ou matérielles, à des services ou prestations sociales et sanitaires, à des positions avantageuses ou à des opportunités d'évolution ; sont jugées plus ou moins compétentes et capables d'agir seules (de manière autonome) ; en droit d'agir et de décider par elles-mêmes ; capables de soutenir une interaction et de prendre part à des activités collectives ; capables

de s'engager, de participer socialement et politiquement. Ces processus de sélection sociale (Thoits, 2006) s'observent tant sur le plan du cadre légal et réglementaire et des référentiels et dispositifs des politiques vieillesse et sanitaires que sur celui des organisations de proximité (services d'aide et de soins, institutions résidentielles, etc.), des professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées ou encore de leurs proches (par exemple Bickel, 2014 ; Lucas, 2011 ; Raymond *et al.*, 2008 ; Sgier et Lucas, ce numéro).

Dans leur article, A. Sévigny, A. Frappier, G. Caron et V. Abgrall montrent ainsi que certaines formes de bénévolat formelles sont plus sélectives que d'autres et que l'entrée dans l'engagement et plus encore la continuité de ce dernier se négocient et résultent des ajustements (évolutifs) entre facteurs personnels (son histoire, les conditions et circonstances qui sont les siennes, ses valeurs et motivations) et contextes d'action : nature et fonctionnement de l'organisation, exigences et attentes à l'égard des bénévoles, réponses apportées à leurs besoins et demandes, valorisation de leurs efforts. Pour sa part, B. Masotti met en évidence que le recours ou non aux services d'aide et de soins formels par les personnes âgées fragilisées et leur latitude pour négocier les aides et soins reçus dépendent de la structure du dispositif (notamment présence ou non d'organisations privées à côté du secteur public), hétérogène selon la région (Stéphanie Monod dans son *Libres propos* « Défis du vieillissement et enjeux de santé publique » met aussi en évidence de tels « trous dans le territoire » des dispositifs sanitaires), et de ses modes de fonctionnement.

Les connaissances scientifiques et professionnelles et logiques de leur développement, les référentiels de l'action sociale et sanitaire ont également à être interrogés sous cet angle : que favorisent-ils, mettent-ils en lumière ou priorisent-ils, et qu'est-ce qui, du coup, est laissé dans l'ombre ou ignoré ? D. Jopp, C. Lampraki et C. Meystre relèvent à ce propos l'absence ou insuffisance de la prise en compte et du traitement de problèmes comme les atteintes sensorielles et la douleur auxquels pourtant les centenaires, objet de leurs propos, sont régulièrement confrontés et qui pèsent lourdement sur leur qualité de vie. S. Monod en appelle aussi à interroger les connaissances et la recherche médicales et en matière de soins, et à les réorienter de sorte à ce qu'elles puissent plus fortement contribuer à relever les défis politiques, financiers et humains posés par le vieillissement démographique.

### ***Le pouvoir comme dimension relationnelle de l'agir***

Le pouvoir est aussi relationnel, un pouvoir *sur* : de soi sur les autres et des autres sur soi. On peut sur ce plan se limiter à reprendre la définition classique qu'en a donnée Max Weber, à savoir la chance pour un individu ou ensemble d'individus de réaliser sa propre volonté dans l'action sociale, y compris contre la résistance des autres participants à l'action. Le pouvoir en ce sens renvoie au degré d'emprise ou de contrôle exercé dans, ou sur l'arène de délibération et de décision politique, au travers de la participation directe ou par représentation, de l'influence exercée depuis l'extérieur (groupes de pression, partis, mouvements sociaux...) ou encore par le vote lors des élections et référendums. Dans leur article, « *Citoyenneté politique et reconnaissance dans la vieillesse dépendante* »,

Lea Sgier et Barbara Lucas relèvent à ce propos combien les personnes âgées dépendantes non seulement votent peu, mais aussi (ceci expliquant cela) combien la question de leur citoyenneté et de leur égal droit à participer à la discussion et processus politique est ignorée ou est tenue comme de peu d'importance, quand elle n'est pas activement évitée comme c'est le cas dans les institutions d'hébergement pour personnes âgées scrutées par les auteures.

Plus largement, le pouvoir renvoie à la participation et au degré d'emprise et de contrôle exercé dans la sphère publique au sens large : dans les entreprises, le monde associatif, etc. Si la participation des personnes âgées à l'espace public s'est accrue au cours des dernières décennies, M. Baeriswyl montre aussi dans son article que cette évolution s'est accompagnée d'un maintien du différentiel de participation entre hommes et femmes au détriment des secondes, un écart d'autant plus marqué que l'on se rapproche de l'arène politique ou que l'on considère l'exercice de responsabilité.

Mais les rapports de pouvoir se jouent aussi dans l'espace privé et dans le contrôle des interventions qui s'y déroulent, jusque dans l'intimité et sur le corps, ainsi que dans la préservation d'espaces propres d'autodétermination, y compris dans les institutions collectives (maisons de retraite et autres établissements d'hébergement socio-sanitaires) (Lavoie *et al.*, 2015 ; Mallon, 2004).

On peut distinguer au moins deux enjeux sur ce plan. Le premier renvoie à la question du maintien de l'autonomie, au sens de la capacité à faire seul tout ou partie des activités matérielles et symboliques qui constituent son monde de vie. Cette capacité peut être outillée, jusqu'à un certain point en tout cas (équipement du domicile, fauteuil électrique pour se déplacer, appareils auditifs, etc.). Elle peut aussi être rendue possible ou facilitée par des aménagements collectifs extérieurs (installations de rampes d'accès aux bâtiments publics ; sécurisation des déplacements...). Mais l'autonomie, même outillée, n'est pas toujours possible et la survalorisation dont elle peut faire l'objet peut conduire à sous-estimer la part de dépendance ainsi que la protection et le prendre soin (*care*) qu'elle requiert, comme l'argumente B. Quentin dans son Libre propos.

La question du pouvoir renvoie alors à celle du contrôle des interventions dans l'espace privé et sur le corps et la préservation d'un « territoire du moi » (Goffman, 1973, T2) réservé à soi et pour soi. Comme l'observe B. Masotti dans son article, pouvoir choisir quand, comment et par qui les gestes nécessaires sont exécutés, et réciproquement pouvoir empêcher des intrusions non souhaitées ou être protégé vis-à-vis d'elles constitue un enjeu clé et fait l'objet de diverses stratégies de la part des personnes vieillissantes et de leurs proches visant à gérer l'intervention des professionnels (choix de leur recrutement ; résistance ou refus que leur affectation soit décidée et imposée par le service ; contrôle des frontières du domaine d'intervention...). Elle montre également que l'offre disponible en services, inégale sur le territoire, et leurs modes d'organisation et de fonctionnement différenciés, facilitent plus ou moins cette gestion de l'intervention. Et comme l'établit A. Pillonel dans son article, le pouvoir social et ses ressources contribuent grandement à rendre possible cette sorte de gouvernement ou de pilotage de l'intervention par la personne âgée ou sa famille, en même temps qu'ils



le rendent d'autant plus nécessaire. Garder le contrôle du corps et si besoin des interventions sur le corps constitue en effet une sorte d'impératif moral (tenir son rang et celui de la famille), qui peut aller jusqu'à cacher aux yeux des autres un corps par trop fragilisé et symbole d'une faiblesse.

### **La croyance en son pouvoir d'agir**

Une quatrième composante du pouvoir d'agir des individus renvoie à « la croyance en leur capacité (*capabilities*) d'exercer un certain contrôle sur leur fonctionnement et sur les événements environnementaux » (*self-efficacy belief* ; Bandura, 2001, p. 4 ; notre traduction). Cette croyance se subdivise entre d'un côté, la croyance dans la capacité à organiser et à exécuter le cours requis d'une action en vue d'atteindre un certain résultat (efficacité interne ; *internal efficacy*), de l'autre la croyance dans la réceptivité de l'action entreprise par ceux à qui elle s'adresse (efficacité externe ; *external efficacy*) (Bandura, 1997 ; 2001 ; 2006). Croire que son pouvoir d'agir est faible est un puissant frein à toute une gamme d'actions, en particulier pour l'engagement social (bénévolat formel notamment) et la participation associative et politique (pour ce qui concerne les personnes âgées, voir par exemple Aubin et Thierrault, ce numéro ; Bickel, 2003 ; Sgier et Lucas, ce numéro).

Les croyances concernant soi-même, et en particulier la croyance en son efficacité (*self-efficacy belief*) jouent également un rôle majeur dans les processus et stratégies de résilience dont font montre les centaines vis-à-vis des nombreuses pertes que ces derniers éprouvent, et qui leur permet, malgré celles-ci, de maintenir un degré élevé de bien-être subjectif (paradoxe du bien-être) (Jopp *et al.*, ce numéro). Dans la même perspective, A. Sévigné et ses collègues mettent en évidence que le sentiment de ses limites et de pouvoir ou non répondre ou de ne plus pouvoir répondre aux exigences de l'engagement joue un rôle clé dans le fait de s'engager ou non dans une activité bénévole et, une fois engagé, dans celui de poursuivre, d'augmenter, de réorienter, de réduire ou de cesser l'activité.

### **Le renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*)**

Le renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*), comme son affaiblissement (*disempowerment*), concernent l'ensemble des quatre composantes que nous avons distinguées, et les processus et dynamiques qui ont cours aux niveaux « macro » et « méso » de l'organisation sociale sont également à analyser sous cet angle. Par exemple, sur le plan historique, le développement de la citoyenneté et la reconnaissance de droits sociaux (et notamment d'un droit à la retraite) ont eu un impact émancipateur et ont contribué à refaçonner (reconstituer pourrait-on dire) l'expérience des personnes, tant sur le plan matériel que symbolique (par exemple Bickel, 2007 ; Castel, 1995), ce qui a apporté une contribution significative à l'accroissement de la participation sociale et politique des personnes âgées au fil des cohortes, en lien avec le développement des dispositifs de retraite (M. Baeriswyl ce numéro ; Bickel, 2014). À l'inverse, les différentes formes et mécanismes de précarisation que met en évidence C. Phillipson dans son article tendent à réduire le pouvoir d'agir des personnes affectées (diminution ou incertitude des ressources monétaires ; accès plus difficile aux prestations ou soins ; sentiment d'insécurité... (voir aussi Dannefer et Huang, 2017).

À un niveau plus interactionnel, divers travaux attestent que les limitations des capacités d'agir entraînées par le processus de fragilisation peuvent être compensées et le pouvoir d'agir être rétabli grâce à l'intervention de proches ou de professionnels ? ou à la mise en place de supports matériels et techniques (pour une revue, Lavoie *et al.*, 2015).

Dans leur article, D. Jopp et ses collègues soulignent ainsi l'importance de développer des programmes psycho-sociaux permettant de développer les facteurs psychologiques, dont en particulier le sentiment ou croyance en son pouvoir, qui jouent un rôle positif dans la capacité des centenaires et plus largement des personnes vieillissantes à faire face aux épreuves du vieillissement, à maintenir leur qualité de vie et leur pouvoir sur soi et leur environnement ; selon les auteures, ces programmes sont à mettre en œuvre en amont, en fait tout au long du parcours de vie ; elles soulignent également que ces interventions doivent mettre en exergue le rôle social des personnes et viser leur participation à des projets et actions communautaires (cette participation exerçant un effet favorable sur les croyances envers soi-même et son pouvoir). Elles ajoutent que ce mode d'intervention inclusif vaut tout aussi bien pour les centenaires, à l'inverse de la plupart des interventions qui se focalisent sur la personne et son monde propre.

Un même type d'effet est mis en évidence dans l'étude-pilote menée par Ginette Aubin et Pierre-Yves Thierrault sur le programme d'Accompagnement personnalisé d'intégration Communautaire (APIC), et faisant l'objet de leur Retour d'expériences, « *L'accompagnement citoyen pour l'intégration des aînés ayant un trouble mental* ». Ce programme consiste en un « accompagnement citoyen » d'aînés ayant un trouble mental ou des difficultés psycho-sociales et à risque d'isolement social. Effectué par des membres de la communauté, il a conduit à une reprise du pouvoir d'agir se manifestant par exemple par la recherche d'opportunités de prise de parole, la pratique d'activités physiques, l'augmentation des interactions sociales, l'engagement dans de nouvelles activités sociales. Les auteurs soulignent également l'importance d'agir non seulement auprès des personnes, mais aussi sur leur environnement pour le rendre plus inclusif et favorable à leur participation.

Le projet pilote « Voter en EMS ! »<sup>8</sup> analysé par L. Sgier et B. Lucas en offre une autre illustration : par la création d'espaces d'information et de discussion sur des questions politiques en amont de votations nationales (référendums), des liens sociaux se développent ou sont (ré) activés, une identification et un sentiment d'appartenance à la communauté politique sont suscités ou régénérés. Mais ce qui est aussi battu en brèche est le processus de mise à l'écart des personnes et la perception subjective qu'il induit d'être disqualifié ou de n'avoir plus « voix au chapitre », remplacé par un sentiment d'être et de se sentir valorisé ainsi que son expérience et par une (ré) affirmation de ses droits égaux de citoyen ; jusqu'aux cas de ces femmes ayant « conquis » un nouveau pouvoir d'agir politique grâce à l'intervention (l'une qui vote la première fois, l'autre qui vote pour la première fois contre l'avis de son fils, ou ces femmes qui d'abord silencieuses s'encouragent et prennent la parole...).

---

<sup>8</sup> « EMS » pour établissement médico-social, équivalent des EHPAD français.

## En guise de conclusion provisoire

Ce numéro est une contribution parmi beaucoup d'autres aux efforts entrepris pour mieux comprendre les ressorts du pouvoir d'agir des personnes vieillissantes et pour agir à son renforcement. Tant sur le plan des connaissances (fruits de l'investigation scientifique, mais aussi des expériences et savoirs des professionnels ainsi que des personnes âgées et de leurs proches) que sur celui de l'action beaucoup a été fait. Mais beaucoup aussi reste à faire. Puissent la lecture des articles de ce numéro et de leurs nombreux et riches apports être une invitation à poursuivre l'entreprise, nécessairement collective, ou à la rejoindre.

### RÉFÉRENCES

- Baltes, P. B. (1997). On the incomplete architecture of human ontogeny. Selection, optimization, and compensation as foundation of developmental theory. *American Psychologist*, 52(4), 366-380. doi:10.1037/0003-066X.52.4.366
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy. The exercise of control*. New York, N.Y.: Freeman.
- Bandura, A. (2001). Social cognitive theory: An agentic perspective. *Annual Review of Psychology*, 52, 1-26. doi:10.1146/annurev.psych.52.1.1
- Bandura, A. (2006). Toward a psychology of human agency. *Perspectives on Psychological Science*, 1(2), 164-180. doi:10.1111/j.1745-6916.2006.00011.x
- Bergeron, H. et Castel, P. (2016). Les habits neufs du néo-institutionnalisme ? La redécouverte de l'ordre mésologique et de l'agency. *L'Année sociologique*, 65(1), 31-72. doi:10.3917/anso.pr1.0007
- Bickel, J.-F. (2003). Expression citoyenne. *Gérontologie et société*, 26(106), 263-277. doi:10.3917/gs.106.0263
- Bickel, J.-F. (2007). Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté. *Gérontologie et société*, 30(120), 11-28. doi:10.3917/gs.120.0011
- Bickel, J.-F. (2014). La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Dans C. Hummel, I. Mallon et V. Caradec (dir.), *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques* (p. 207-227). Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, France : Seuil (rééd. Coll. Points, 2000).
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris, France : Minuit.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, France : Fayard.
- Dannefer, D. et Huang, W. (2017). Precarity, inequality, and the problem of agency in the study of the life course. *Innovation in Aging*, 1(3), 1-10. doi:10.1093/geron/gx027
- Dannefer, D., et Uhlenberg, P. (1999). Paths of the life course: A typology. Dans V. L. Bengtson et K. W. Schaie (dir.), *Handbook of theories of aging* (p. 306-326). New York, N.Y.: Springer.

- Emirbayer, M., et Goodwin, J. (1994). Network analysis, culture, and the problem of agency. *American Journal of Sociology*, 99(6), 1411-1454. doi:10.1086/230450
- Emirbayer, M. et Mische, A. (1998). What is agency? *American Journal of Sociology*, 103(4), 962-1023. doi:10.1086/231294
- Friedberg, E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action collective*. Paris, France : Seuil (rééd « Points », 1997).
- Friedberg, E. (1998). En lisant Hall et Taylor : néo-institutionnalisme et ordres locaux. *Revue Française de Science Politique*, 48(3-4), 507-514. doi:10.3406/rfsp.1998.395290
- Giddens, A. (1979). *Central problems in social theory. Action, structure and contradiction in social analysis*. Londres, Royaume Uni : Macmillan.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society*. Cambridge, Royaume Uni : Polity Press.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Paris, France : Presses Universitaires de France (orig. 1984).
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne (2 Vol.)*. Paris, France : Minit.
- Grenier, A. et Phillipson, C. (2013). Rethinking agency in late life : structural and interpretive approaches. Dans J. Baars, J. Dohmen, A. Grenier et C. Phillipson (dir.), *Ageing, meaning and social structure. Connecting critical and humanistic gerontology* (p. 55-79). Bristol, Royaume-Uni : Policy Press.
- Hagestad, G. O. et Dannefer, D. (2001). Concepts and theories of aging. Beyond microfication in social science approaches. Dans R. H. Binstock et L. K. George (dir.), *Handbook of aging and the social sciences* (5th edition ed., p. 3-21). San Diego, Calif.: Academic Press.
- Houdé, O. (2004). *La psychologie de l'enfant* (8e édition 2017). Paris, France : PUF (« Que sais-je ? »).
- Kohli, M. (1986). Social organization and subjective construction of the life course. Dans A. B. Sorensen, F. E. Weinert, et L. Sherrod (dir.), *Human development and the life course: Multidisciplinary perspectives* (p. 271-292). Hillsdale, Mich. : Lawrence Erlbaum Associates.
- Lamont, M. et Molnár, V. (2002). The study of boundaries in the social sciences. *Annual Review of Sociology*, 29, 167-195. doi:10.1146/annurev.soc.28.110601.141107
- Lamont, M., Moraes Silva, G., Welburn, J. S., Guetzkow, J., Mizrachi, N., Herzog, H. et Reis, E. (2016). *Getting respect. Responding to stigma and discrimination in the United States, Brazil & Israel*. Princeton, N. J.: Princeton University Press.
- Lavoie, J.-P., Caradec, V., Bickel, J.-F., Bouisson, J., Mallon, I. et Membrado, M. (2015). Grand âge et transformations du pouvoir sur soi et son environnement. Entre déprise et exclusion. Dans J.-P. Viriot-Durandal, E. Raymond, T. Moulaert et M. Charpentier (dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale* (p. 343-355). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Lepetit, B. (1995). Histoire des pratiques, pratique de l'histoire. Dans B. Lepetit (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale* (p. 9-22). Paris, France : Albin Michel.
- Lucas, B. (2011). Trois gouvernements des démences. Les biopolitiques à l'épreuve des réseaux d'action publique locaux. *Revue Internationale de Politique Comparée*, 18(4), 61-75. doi:10.3917/ripc.184.0061

- Mallon, I. (2004). *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.
- Raymond, E., Gagné, D., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Québec, Canada : Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de la santé publique du Québec. Repéré à : [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/859\\_RapportParticipationSociale.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/859_RapportParticipationSociale.pdf)
- Ridgeway, C. L. (2014). Why status matter for inequality. *American Sociological Review*, 79(1), 1-16. doi:10.1177/0003122413515997
- Riley, M. W., Johnson, M. et Foner, A. (1972). *Aging and society. Volume III: A sociology of age stratification*. New York, N. Y.: Russel Sage Foundation.
- Sahlins, M. (1989). *Des îles dans l'histoire*. Paris, France : Gallimard, Seuil.
- Settersten, R. A., Jr. (2003). Propositions and controversies in life-course scholarship. Dans R. A. Jr. Settersten, (dir.), *Invitation to the life course. Toward new understandings of later life* (p. 14-45). Amityville, N. Y.: Baywood.
- Settersten, R. A., Jr. et Gannon, L. (2005). Structure, agency, and the space between: on the challenges and contradictions of a blended view of the life course. Dans R. Levy, P. Ghisletta, J.-M. Le Goff, D. Spini et E. Widmer (dir.), *Towards an interdisciplinary perspective on the life course* (p. 35-55). Amsterdam, Pays-Bas : Elsevier.
- Sewell, W. H., Jr. (1992). A theory of structure: Duality, agency, and transformation. *American Journal of Sociology*, 98(1), 1-29. doi:10.1086/229967
- Sewell, W. H., Jr. (2005). *Logics of history. Social theory and social transformation*. Chicago, Ill: University of Chicago Press.
- Spini, D., Ghisletta, P., Guilley, E. et Lalive d'Épinay, C. (2007). Frail elderly. Dans J. E. Birren (dir.), *Encyclopedia of gerontology, age and the aged* (Vol. 1, p. 572-579). San Diego, Ill: Academic Press.
- Small, M. L. (2017). *Someone to talk to*. New York, N.Y.: Oxford University Press.
- Stinchcombe, A. L. (1997). On the virtues of the old institutionalism. *Annual Review of Sociology*, 23, 1-18. doi: 10.1146/annurev.soc.23.1.1
- Thoits, P. A. (2006). Personal agency in the stress process. *Journal of Health and Social Behavior*, 47(4), 309-323. doi: 10.1177/002214650604700401

**e-mails auteurs : [jean-francois.bickel@hefr.ch](mailto:jean-francois.bickel@hefr.ch) ; [valerie.hugentobler@eesp.ch](mailto:valerie.hugentobler@eesp.ch)**